ACTES DES SÉMINAIRES DE L'ASSOCIATION FRANÇAISE DE PEINTURES MURALES ANTIQUES

1990 - 1991 - 1993

(Aix-en-Provence, Narbonne et Chartres)

REVUE ARCHEOLOGIQUE DE PICARDIE

N° spécial 10/1995 - 180 Frs

PEINTURES PROVENANT DE LA FOUILLE DU PARKING "DELACROIX / BEAUX-ARTS" À ROUEN (SEINE-MARITIME)

Pierre CAREL *

La ville gallo-romaine de Rouen s'est installée sur une terrasse alluviale de la Seine, dans la rive concave d'un méandre. Dans sa première implantation, la ville paraît être limitée au nord par une zone humide, correspondant à une dépression du toit de la nappe d'alluvions. Cet espace ne sera construit qu'au cours du second siècle.

L'opération de fouilles, qui s'est déroulée de février à août 1991 (1), s'est effectuée dans le cadre d'un sauvetage programmé, préalablement à la construction d'un parking souterrain. Cet ouvrage affecte une forme très allongée, puisqu'il se développe sur une longueur de plus de 200 m pour une largeur variant de 12 à 16 m. Il est orienté nord-sud et se situe à cheval sur la terrasse et la dépression citées plus haut.

La présence de décors peints sur enduits à Rouen a déjà été mentionnée à plusieurs reprises. Ce type d'organisation concerne aussi bien les constructions maçonnées que celles en torchis et colombages (fréquentes dans notre ville dès l'époque romaine). Il n'avait cependant pas été possible, jusqu'à l'ouverture de ce chantier, de reconstituer, même partiellement, des panneaux décorés sur ce dernier type de structures.

Les enduits peints rencontrés sur le site faisaient systématiquement partie de couches d'effondrement. Les murs maçonnés n'avaient plus une élévation suffisante pour permettre une conservation en place des décors. En ce qui concerne le torchis et colombages, la dispersion des fragments de décors a été accentuée par la récupération des poutres, écharpes, colombes et charpentes.

Les délais très brefs n'ont malheureusement pas permis d'étudier de façon exhaustive l'ensemble des effondrements contenant des enduits, et nous avons dû nous contenter, pour un certain nombre d'entre eux, d'un échantillonnage.

Dans un cas cependant, la densité des fragments et la qualité des décors nous ont poussé à effectuer une fouille systématique. L'effondrement concerné couvrait la superficie d'une pièce dont la construction est datable du milieu du IIe siècle, les murs étaient bâtis en torchis et colombages. Il nous est difficile de préciser plus avant le contexte, toute vision d'ensemble étant interdite par la faible largeur du chantier et l'ampleur des remaniements modernes.

Les fragments recueillis (plusieurs centaines) ont pu être facilement divisés en deux groupes selon la couleur de leur fond. On a ainsi pu distinguer deux panneaux : l'un à dominante grise voire noire, l'autre sur fond blanc.

Le premier de ces deux ensembles est composé de fragments de taille assez importante (= ou > à 1 dm^2) et le recollage en a été grandement facilité. L'hypothèse de restitution a donc été réalisée à partir d'éléments d'assez grande taille et ne paraît pas devoir offrir des variations autres que mineures (fig. A, planche couleurs V, p. 287). Il s'agit d'un décor de jardin. Derrière un treillage jaune, une rangée d'arbres, des lauriers peut-être, qui semblent taillés, se détachent sur un fond gris-noir. Une silhouette humaine apparaît également devant le treillage.

Il en va autrement pour le deuxième panneau, beaucoup plus fragmenté. On n'a pas pu comme précédemment réussir à pousser le recollage jusqu'à obtenir des certitudes et nous avons dû travailler à partir des éléments constitutifs du décor.

On en distingue quatre principaux :
- A : des séries de trois cercles concentriques présentant les couleurs suivantes : brun/gris/brun, bleu/gris/bleu, brun/rouge/brun, bleu/rouge/bleu (fig. 1).
- B : des médaillons, prolongés par des aiguilles et des perles ocre et encadrés par quatre palmes vertes (fig. 1).
- C : des losanges aux bords incurvés et leurs dérivés (moitié et quart du dessin ; fig. 2).
- D : des motifs présentant l'association de nombreuses couleurs dans la palette des gris/brun (et évoquant des têtes de figures mythologiques ? Voir fig. 3).

(1) - Fouille réalisée par l'Association Rouen-Archéologie. Etude des enduits et remontage : Hervé Binet ; dessin : Cécile Ligny et Stéphane Rioland ; photos : Stéphane Rioland.
Tous nos remerciements à Claudine Allag pour son aide et ses conseils.

* Archéologie et Histoire en Seine-Maritime
3 rue de l'abbé Cochet
F - 76 000 ROUEN

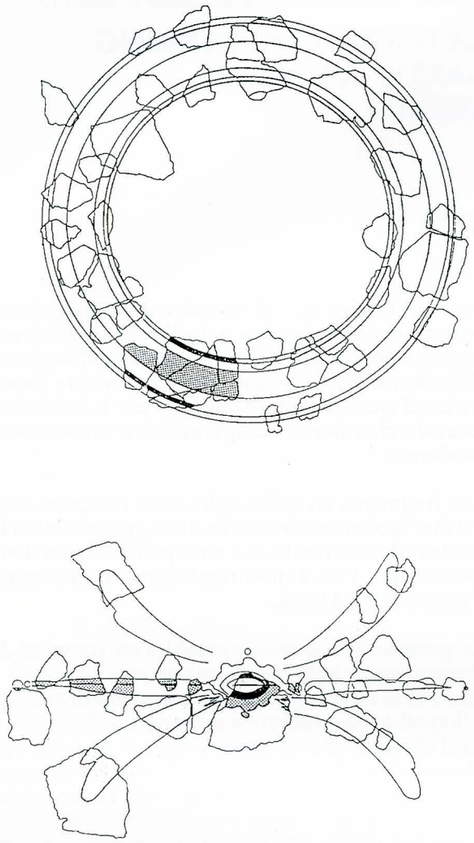

Fig. 1 : en haut, cercle concentrique ; en bas, médaillon.

Pour établir l'articulation de ces éléments entre eux, nous disposons, outre leur géométrie propre, des traces du marquage préalable à l'établissement du décor.

Même si la petite taille des fragments empêche toute certitude, il semble bien que le module de base soit un carré, dont les deux diagonales sont marquées à proximité du centre et qui présente la trace d'une pointe de compas à leur intersection. Dans cette hypothèse, D se place au centre de A, lui-même inscrit dans le carré B, est supporté par les côtés et C par les angles (fig. 4).

La restitution proposée est fondée sur cette hypothèse (fig. B, planche couleurs V p. 287). Il ne faut

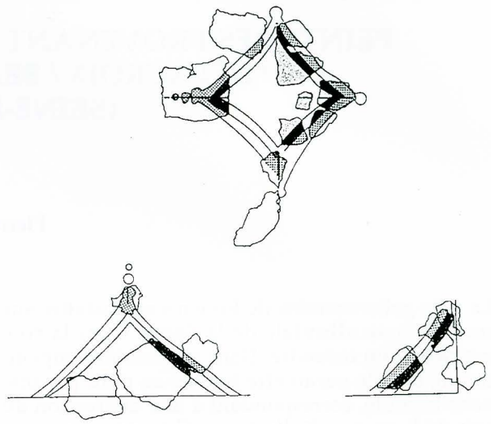

Fig. 2 : losange et dérivés.

Fig. 3 : motif central.

cependant pas perdre de vue que nous ne connaissons ni la taille exacte des carrés, ni l'agencement de ces derniers entre eux. De nombreuses variations étant de ce fait possibles, l'image présentée n'a qu'une valeur d'exemple. Le style du décor et la forte fragmentation des éléments nous incitent à penser qu'elle devait orner un plafond.

En guise de conclusion, il nous faut noter qu'il est possible de reconstituer des décors de dimensions importantes à partir d'enduits très morcelés. La condition sine qua non est une collecte exhaustive de l'ensemble des fragments. Cette opération, très dispendieuse en temps n'est pas toujours facile à intégrer dans le cas d'un sauvetage, mais en son absence, il est illusoire de croire pouvoir restituer quelque décor que ce soit.

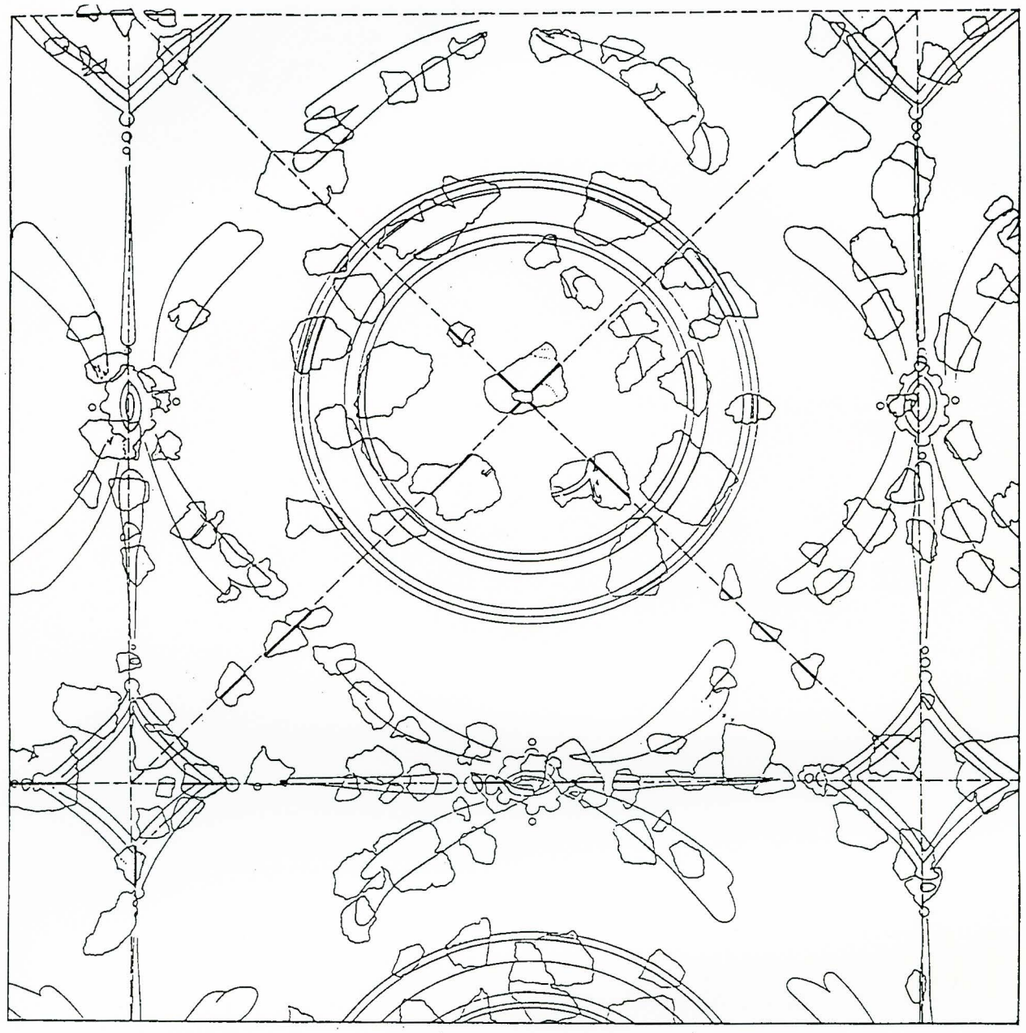

Fig. 4 : schéma d'assemblage.

Article **PEINTURES PROVENANT DE LA FOUILLE DU PARKING"DELACROIX / BEAUX-ARTS" À ROUEN (SEINE-MARITIME)** Pierre CAREL

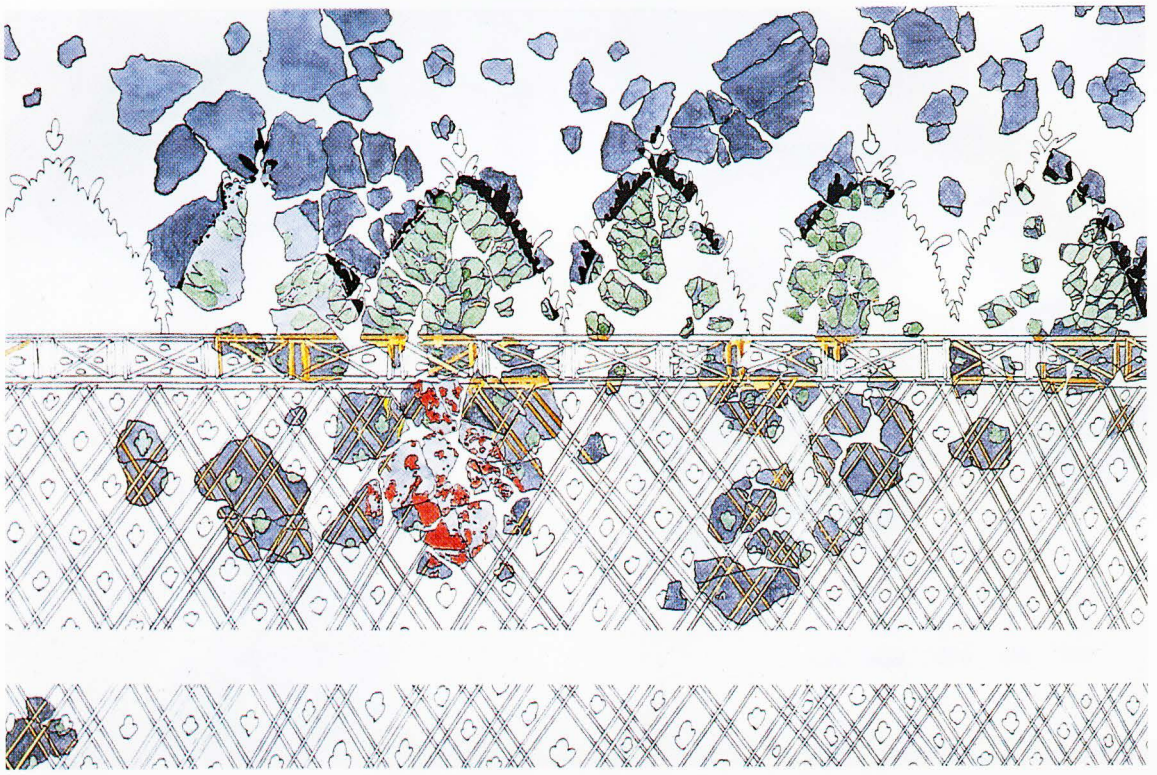

Fig. A : reconstitution du décor du panneau mural (hauteur du panneau 1,20 m).

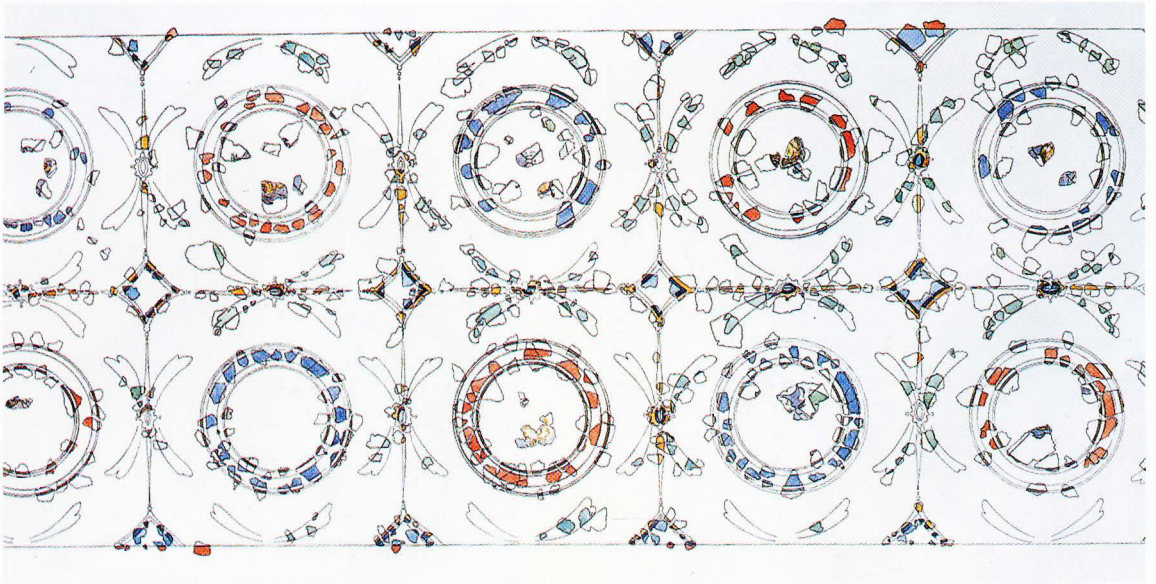

Fig. B : proposition de restitution du plafond (un carré mesure 0,70 m de côté).